

Trouble a l'ordre public ?

Par **AlexandreMM**, le **06/01/2014** à **19:40**

Bonjour ,

j'etais sur un tchat gratuit sans inscription avec un ami et on donner un rendez vous bidon a une personne, il a decouvert que c'etait faux et nous a dit qu'il aller porter plainte pour trouble a l'ordre public je pense que cella est impossible mais dans le doute je prefere demander si nous risqu'on quelque chose merci.

j'ai raconter sa a mes parents et j'ai deja pris un savon donc eviter de me fair la moral dans les commentaires merci

Par **Delit33**, le **21/02/2014** à **23:18**

bonjour,

Ne t'inquiète pas, le trouble à l'ordre public est très loin d'être constitué ^^

bon tchat!